

INFOS

FRICHE JARDINIER-MASSARD

- Conférence :

Quel avenir pour la friche Jardinier-Massard ? C'était le thème de la conférence donnée à la Salle des Fêtes le 13 mai par 2 architectes de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Est.

Devant un public intéressé, les 2 architectes ont présenté 3 visions de réhabilitation envisageable, ainsi qu'une maxi maquette de la friche et du centre-ville, actuelle puis avec des options d'aménagement, visible dans le hall d'accueil des anciens bureaux de l'usine.

- Travaux :

Le permis de démolir vient d'être accordé à la Société Torbel

- La 1^{ère} phase, le nettoyage du site est en cours
- La 2^e phase, le désamiantage, doit débuter en septembre



RESTAURATION SCOLAIRE

La vaisselle de la restauration scolaire était vieillissante et majoritairement en plastique.

La décision a donc été prise de remplacer la totalité des assiettes, verres et autres contenants pour retrouver un ensemble uniforme.

L'arcopal a été choisi pour sa résistance ce qui permet également d'être en conformité avec la plus haute exigence de la loi égalim : Zéro plastique à la cantine

Les cruches sont désormais en inox comme tous les autres contenants pour le pain et les couverts.

Les plateaux de service ont également été changés, la somme de 3000€ a été investie pour le bien être des enfants.



CYCLE DE L'EAU

PORTAIL ABONNES

Pour vous faciliter la vie, Ardenne Métropole vous propose un espace personnel en ligne avec de nombreux services pour gérer et suivre votre abonnement au service de l'eau : historique de vos consommations, consultation et paiement de vos factures, visualisation de votre contrat, transmission de vos relevés

de compteur... Coupure d'eau, travaux : soyez également prévenus par mail ou par sms.

Munissez-vous de votre facture et connectez-vous sur :

<https://abonnes-eau.ardenne-metropole.fr>

Une fiche détaillée, expliquant la marche à suivre, est disponible en Mairie, à l'accueil.

CENTENAIRE

100 ANS NADIA PIERSON

Nadia Labbé voit le jour le 19 avril 1925 à Vivier au Court, puis suivent 3 soeurs. Leur père Pierre décède prématurément en 1932. Les soeurs sont ensuite prises en charge par leurs grands-parents.

En 1940 lors de l'exode, la famille est déplacée à Chiché dans les Deux-Sèvres. De retour dans les Ardennes, elle épouse Marcel Pierson en 1945 et ils s'installent à Vrine aux Bois. Ils auront 3 filles. Pour subvenir à l'éducation de ses enfants, Nadia fera dans un premier temps des ménages, puis prendra la gérance du Goulet-Turpin de Vivier au Court de 1963 à 1980 et enfin celle du magasin de Donchery jusqu'à sa fermeture en 1983.



L'heure de la retraite ayant sonné, le couple en profitera pour effectuer de nombreux voyages dans divers continents jusqu'au décès de son conjoint. Longtemps elle assura des spectacles de danses folkloriques lors de manifestations vrignoises ou au sein des maisons de retraite.

Elle a 5 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants.

Elle était une excellente cuisinière qui adorait recevoir et être entourée de sa famille. Jusqu'il y a encore deux ans Nadia était une tricoteuse assidue. Un de ses secrets de longévité : déguster une bonne coupe de champagne avec sa famille ou des amies.

LA MINUTE PATOIS

Un groupe de dames patoisantes souhaitent préserver notre patois local et le faire connaître pour ne pas l'oublier. Pour commence, elles nous proposent un petit lexique des toponymes locaux :

« <i>Vuin</i> »	<i>Vrine</i>
« <i>Tadrecou</i> »	<i>Tendrecourt</i>
« <i>Bossévan</i> »	<i>Bosséval</i>
« <i>Brincou</i> »	<i>Briancourt</i>
« <i>Vivie</i> »	<i>Vivier</i>

BRÈVES

TOURNÉE DU JURY DES MAISONS FLEURIES Le samedi 21 juin 	BARBECUE DU CCAS Le dimanche 29 juin à la Forge Gendarme 	FERMETURE DE LA MAIRIE Les vendredis après-midi du 7 juillet au 29 août 	FEU D'ARTIFICE Le dimanche 13 juillet au Stade 	FÊTE CITOYENNE Le lundi 14 juillet à la Forge Gendarme 	FÊTE FORAINE Le 3 août
--	--	---	--	--	--------------------------------------

RESTEZ EN CONTACT AVEC LA COMMUNE DE VRIGNE-AUX-BOIS ET INFORMEZ-VOUS DE TOUTES LES NOUVELLES ACTUALITÉS

11 avenue Jean Jaurès
08330 Vrine-aux-Bois

accueil@vrigne-aux-bois.fr

ou sur l'application CityAll

03 24 52 12 22

<https://www.vrigne-aux-bois.fr/>

Au fil de la Vrine et de la Claire

Bimestriel municipal d'information numéro 23

Juin 2025

LE CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS



Pour la deuxième année les élections au conseil municipal enfant ont eu lieu pour le site Zola de l'école Louise Michel.

Treize candidats ont fait campagne pour remplacer les élus partis au collège.

Ils ont proposé des affiches de campagne et ont présenté leur programme lors d'un meeting organisé par les enseignants sous le préau.

Tous les enfants ont pu voter après avoir montré leur carte électorale, ils ont choisi leur 3 candidats préférés et ont tous participé au dépouillement.

Les résultats ont été proclamés en fin de journée avec l'élection de Zalie, Sofia, Flavie, Ambre et Julian. Ils rejoignent Willow,

Lucie, Thyno, Cassandre, Kellyana et Ulysse pour porter la voix des enfants et continuer les actions engagées l'an dernier comme la participation aux plantations de forêts urbaines et labyrinthe fleuri ainsi qu'à la mise en place du banc de l'amitié.

Les premières idées d'actions portent sur l'amélioration de leur cadre de vie qu'est la cour de l'école.

Les élus et leurs parents ont été reçus en mairie pour la remise de leur écharpe, qu'ils ont arboré lors de la cérémonie du 8 Mai.



Enfin les membres du conseil ont procédé à l'élection très disputée du maire et de l'adjoint junior, remportée par Willow et Lucie qui ont reçu leurs écharpes respectives.



BUDGET

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	MONTANT
Charges à caractère général	989 750 €
Charges de Personnel et frais assimilés	2 070 055 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	130 000 €
Autres charges de gestion courante	709 512 €
Charges financières	30 300 €
Charges exceptionnelles	- €
Dotations aux provisions	3 683 €
Autofinancement	111 700 €
TOTAL DÉPENSES 2025	4 045 000 €

RECETTES	MONTANT
Atténuations de charges	6 184 €
Produits des services, domaine, ventes diverses	117 500 €
Impôts et Taxes	1 353 233 €
Fiscalité locale	1 186 749 €
Dotations, subventions et participations	1 122 903 €
Autres produits de gestion courante	170 000 €
Produits exceptionnels	500 €
Reprise de provisions	- €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 000 €
Excédent reporté 2024	37 931 €
TOTAL RECETTES 2025	4 045 000 €

COMPTE ADMINISTRATIF DE FONCTIONNEMENT

Le compte administratif de l'année 2024 fait apparaître un montant total de recettes de 4 472 3551 € et un montant total de dépenses de 3 650 614 €. Le résultat de la section de Fonctionnement s'élève donc à 821 741 €.

DÉPENSES	MONTANT
Charges à caractère général	906 527 € 24,8 % (a)
Charges de personnel et frais assimilés	1 851 434 € 50,7 % (b)
Atténuations de produits	15 358 € 0,4 %
Opérations d'ordre de transfert entre sections	132 090 € 3,6 % (c)
Autres charges de gestion courante	708 126 € 19,4 % (d)
Charges financières	36 659 € 1,0 % (e)
Charges exceptionnelles	- € 0,0 %
Dotations aux provisions	419 € 0,0 %
TOTAL DÉPENSES 2024	3 650 613 € 100 %

(a) dont : Energie (eau, électricité, gaz, carburant)	316 000 €
Entretien et réparations	108 000 €
Fournitures / Petits équipements / Matériaux	149 000 €
Repas de la restauration scolaire	99 000 €
	672 000 €

(b) Salaires et personnel extérieur	1 301 277 €
Charges sociales et taxes sur les salaires	550 157 €

(c) Concerne la dotation aux amortissements annuelle de nos équipements	
(d) dont : Sivom	315 000 €
COAS	120 000 €
Indemnités des élus	134 000 €
Subventions aux associations, école	95 000 €
(e) Représente la charge d'intérêts des emprunts	

RECETTES	MONTANT
Atténuations de charges	7 699 € 0,0 %
Produits des services, domaine, ventes diverses	117 467 € 3,0 % (f)
Impôts et taxes	1 356 169 € 33,0 % (g)
Fiscalité locale	1 164 589 € 29,0 % (h)
Dotations, subventions et participations	1 191 893 € 29,0 % (i)
Autres produits de gestion courante	185 338 € 5,0 % (j)
Produits exceptionnels	14 176 € 0,0 %
Opérations d'ordre de transfert entre sections	48 817 € 1,0 % (k)
Excédent reporté 2023	386 207 €
TOTAL RECETTES 2024	4 472 355 € 100 %

(f) dont : Restauration scolaire	91 000 €
(g) Ce sont principalement les fonds de péréquation et de garantie relatifs à la suppression de la taxe professionnelle	
(h) Quasi exclusivement les recettes de la fiscalité locale (taxe foncière)	
(i) Dotations globales de fonctionnement et de compensation	
(j) Revenus de locations de nos immeubles majoritairement	
(k) Travaux à caractère d'investissements réalisés en régie par nos agents	

BUDGET D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	MONTANT
Emprunts et dettes assimilées	179 500 €
Immobilisation incorporelles & corporelles	279 170 €
Immobilisations en cours	1 866 500 €
Participations et créances rattachées	19 830 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 000 €
TOTAL DÉPENSES 2025	2 395 000 €

RECETTES	MONTANT
Dotations et fond divers	99 800 €
Excédent de fonctionnement	738 811 €
Subventions d'investissement reçues	794 670 €
Emprunts et dettes assimilées	200 000 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	130 000 €
Excédent reporté 2024	275 019 €
Autofinancement	111 700 €
TOTAL RECETTES 2025	2 395 000 €

Les principales dépenses d'investissement budgétées de l'année 2025, tout comme les subventions en recettes, portent sur le projet de réhabilitation du Château Evain.

COMPTE ADMINISTRATIF D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissements de l'année 2024 s'élèvent à 506 027 € pour un total de dépenses de 781 046€.

DÉPENSES	MONTANT
Emprunts et dettes assimilées	175 803 € 34,7 % (a)
Dotations, Fonds divers	9 923 € 2,0 %
Immobilisations incorporelles & corporelles	111 330 € 22,0 % (b)
Immobilisations en cours	160 154 € 31,6 % (c)
Opérations d'ordre de transfert entre sections	48 817 € 9,6 % (d)
TOTAL DÉPENSES 2024	506 027 € 100 %

(a) Remboursement en capital des prêts sur l'année	
(b) Investissements divers (terrains, aménagements, éclairage, voirie, matériels)	
(c) Investissements dans des opérations majeures (Crèche et éclairage public principalement)	
(d) Travaux à caractère d'investissements réalisés en régie par nos agents	

RESTES À RÉALISER / DÉPENSES 2024 EN 2025	1 796 500 €
Réhabilitation du Château Evain	1 650 000 €
Investissement divers	146 500 €

RECETTES	MONTANT
Dotations et fonds divers	66 791 € 11,6 % (e)
Excédent de fonctionnement	304 399 € 52,9 % (f)
Subventions d'investissements reçues	71 070 € 12,4 % (g)
Emprunts et dettes assimilées	1 095 € 0,2 %
Opérations d'ordre de transfert entre sections	132 090 € 23,0 % (h)
Excédent d'investissements 2023 reporté	205 601 €
TOTAL RECETTES 2024	781 046 € 100 %

(e) Concerne le Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) et la Taxe d'aménagement	
(f) Réserves	
(g) Subventions reçues sur l'année	
(h) Prêt souscrit sur l'année	

RESTES À RÉALISER / PRODUITS 2024 EN 2025	737 670 €
Subventions Région	135 551 €
Subventions Etat	401 319 €
Subventions Département	110 800 €
FCTVA	90 000 €

Le total des restes à réaliser nets s'élèvent à - 1 058 830€.

INFOS TRAVAUX

SÉCURISATION SORTIE DE L'ÉCOLE EMILE ZOLA

Après échanges entre la commission scolaire, l'école Emile Zola et les parents d'élèves, il a été décidé de sécuriser la sortie (et l'entrée) des élèves par la mise en place :

- Limitation vitesse à 30 km/h
- Renforcement de la signalétique (au sol + panneaux)
- Mise en place d'un sens de circulation
- Limitation du stationnement
- Pose de grilles de sécurité



CHEMIN DE MARAUCOURT

Cet hiver, un exploitant forestier peu scrupuleux a complètement détérioré le chemin forestier menant à Maraucourt, la circulation y étant impossible, même à pied.

Une entreprise de travaux publics a été mandatée pour remettre le chemin en état. Celui-ci, très prisé par les promeneurs, est désormais accessible.



COULÉES BOUEUSES

Les aménagements pour limiter les coulées boueuses se poursuivent. Une série de rigoles a été mise en place rue Eugène Martin.

ABRI-BUS

Un abri-bus a été installé à l'entrée du Collège Pasteur. Les collégiens peuvent maintenant attendre leur bus à l'abri des intempéries.



PASSAGES PIÉTONS

En centre-ville, les passages piétons étaient devenus, avec le temps, glissants. L'entreprise CTP a découpé l'enrobé pour les faire disparaître. Les services techniques de la ville vont matérialiser ces passages avec de la peinture, sauf celui situé en haut de la rue de la République qui manquant de visibilité pour les piétons.